

# Le Breuil

Bulletin d'informations municipales

[www.lamure.fr](http://www.lamure.fr)



## Le petit train C'est parti !

### Profitons des richesses de notre territoire



**ÉRIC BONNIER**  
Maire de La Mure  
Conseiller régional

La saison estivale est déjà bien entamée, les premières festivités ont pu se dérouler malgré des contraintes sanitaires en constante évolution et dans l'attente d'éventuelles directives qui pourront être imposées au cours de l'été dans l'organisation des animations... Affaire à suivre !

La bonne nouvelle : **le Petit Train de La Mure a repris du service en accueillant ses premiers voyageurs le 21 juillet** ; c'est une immense satisfaction de revoir circuler ce fleuron du tourisme en Matheysine pour le plus grand plaisir de nos visiteurs et de nos habitants.

La période de vacances étant là, les projets municipaux ne sont pas à l'arrêt ; le plus gros programme d'investissement de l'année 2021 a commencé en début d'été. Ce chantier consiste à reprendre l'ensemble de l'isolation thermique des bâtiments de l'école des Bastions, groupe primaire et groupe ma-

ternelle (voir en page 6) pour un montant total de : **1 180 000 € TTC.**

Et très bientôt, sur cette même année, ce sera au tour du centre aéré des Trois Saules de subir une réfection complète des locaux pour un montant de 600 000 €.

Ces importants programmes témoignent de la forte capacité de la ville de La Mure à investir sans avoir recours à de nouveaux emprunts, et donc, sans accroître la dette de la collectivité, avec le concours de l'État, de la Région et du Département.

En attendant, profitons pleinement de la belle saison à La Mure et en Matheysine, profitons des nombreuses richesses de notre territoire et des moments de convivialité qui se présentent... Tout en appliquant les gestes barrière en vigueur.

Passez de bonnes vacances et un très bel été à La Mure.

« Un très bel été à La Mure. »

# Le C.C.A.S de La Mure... pour toutes les générations !!

## RAPPEL DES PERMANENCES PROPOSÉES AU C.C.A.S

**Caisse d'allocations familiales :**  
Sur rdv ([www.caf.fr](http://www.caf.fr)) le mardi 9h00-12h00 et 13h30-16h00 (sauf mois d'août).

**CARSAT**  
Sur rdv en appelant le 39 60 (pas de permanence en juillet et août).

**Conciliateur de justice**  
Une fois par mois – sur rdv (04 76 81 53 20).

**Armée**  
Sur rdv : 07 88 40 27 00 ou 04 76 76 22 94

**MCEN**  
Sur rdv : 04 76 20 44 39 ou 06 77 48 90 57

**Défenseur des droits**  
Sur rdv : 06 21 20 42 88

**Pour contacter la CPAM :**  
[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) ou 3646

Pour télécharger le certificat de vaccination anti-covid européen : [www.attestation-vaccin.ameli.fr](http://www.attestation-vaccin.ameli.fr)

**C.C.A.S de La Mure France Services**  
17 avenue du Docteur Tagnard  
04 76 81 53 20

**Lundi au jeudi :** 8h30-12h00 et 13h30-16h30

**Vendredi :** 8h30-12h00

[ccaslamure@orange.fr](mailto:ccaslamure@orange.fr)  
[matheysine@france-services.gouv.fr](mailto:matheysine@france-services.gouv.fr)

## *Nouveau : une aide au permis de conduire*



Considérant qu'être mobile est aujourd'hui un élément déterminant pour l'insertion sociale ou professionnelle, la municipalité a souhaité, via le C.C.A.S de La Mure, instaurer un dispositif d'aide au permis de conduire pour les jeunes murois ainsi que les personnes en insertion résidant sur notre commune.

Cela se concrétise par **une aide financière** directement versée à l'auto-école, en déduction du coût du permis de conduire. Elle sera attribuée par le budget du C.C.A.S, en

échange d'**heures de bénévolat** effectuées dans les services municipaux, à l'exception des jeunes sapeurs-pompiers qui effectuent ces heures au sein de la caserne.

Le principe a été validé par le Conseil municipal en séance du 14 juin 2021 et fera l'objet d'une convention entre le demandeur et la ville de La Mure.

### À quelles conditions ?

- Avoir plus de 18 ans
- Être inscrit dans une auto-école muroise
- Hors conduite accompagnée
- Avoir obtenu le code de la route
- S'engager à effectuer des heures de bénévolat dans un service municipal
- Déposer un dossier de candidature auprès du C.C.A.S

### Renseignements et dépôt de dossier :

**C.C.A.S de La Mure**  
17 Av. Docteur Tagnard  
38350 la Mure

## *Des séances de « Prévention seniors »*



Avec le soutien de la CNSA, dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la prévention de perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère, le C.C.A.S vous propose **3 conférences\* sur des thématiques en lien avec la perte d'autonomie.**

Ces conférences auront lieu **au complexe sportif Jean Morel**, avenue des Plantations, avec différents intervenants :

■ **Vendredi 17 septembre** (14h00-16h00)  
*Les bienfaits d'une nutrition équilibrée et adaptée*, avec Julia Sekelly, nutritionniste.

■ **Mardi 28 septembre** (14h00-16h00)  
*L'activité physique, essentielle pour faciliter le bien vieillir*, avec Multi-GV-Tonic.

■ **Vendredi 8 octobre** (14h00-16h00)  
*Le bien-être ; la lutte contre l'isolement et la dépression*, avec Soraya Fourel, psychologue.

La prévention est une action qui nous tient à cœur, elle est essentielle pour votre bien-être. Nous souhaitons vous accompagner au mieux dans votre quotidien.

**= Sur inscription au C.C.A.S de La Mure.**

(\* en fonction des contraintes sanitaires).

## Lifting complet pour la salle des mariages



La salle des mariages rénovée.

Après plus de deux mois de travaux réalisés par les entreprises Charlaix (Belle Courbe) pour les menuiseries et Brugnera pour les peintures, le chantier de **rénovation complète de la salle des ma-**

**riages** s'est achevé le 17 juin. Le résultat est spectaculaire. La **réfection des parquets** a permis de faire ressortir les 3 essences de bois d'origine.

Pour le plafond de grande hauteur, **les moulures ont été reprises** ainsi que la rosace avec une peinture bicolore, et **un isolant phonique** a été posé pour améliorer l'acoustique de la pièce.

Deux parties distinctes ont été observées dans **le traitement des murs** : la partie haute, composée de murs lisses et tableaux de fenêtres, a fait l'objet d'une préparation minutieuse avec la pose d'un revêtement phonique avant les finitions de peinture. Pour la partie basse et allèges de fenêtres, certains tableaux ont été remplacés par le menuisier dans le style originel, les autres parties moins abîmées ont été plus simplement traitées avant une mise en peinture bicolore. L'ensemble des moulures, boiseries, revêtements muraux, sols, plafonds... a donc été rénové, et un travail sur l'acoustique a été réalisé tout en profitant du chantier **pour installer une sonorisation permanente** dans cette salle et obtenir une meilleure écoute lors des réceptions et cérémonies.

Ce nouveau décor va-t-il susciter des envies de mariages ?

## Avenue de la République : fin de chantier pour les quais-bus



Les quais-bus avenue de la République.

Les travaux ont commencé en novembre... Ils se sont terminés en mai dernier. Comme prévu, **110 mètres de quais-bus ont été réalisés** le long du jardin de ville pour accueillir jusqu'à 7 ou 8 bus en simultané, sachant qu'en période scolaire, ce sont

17 bus qui transitent matin et soir sur un créneau de temps très réduit, sans compter les lignes régulières.

Afin de permettre un accès sécurisé aux usagers des bus, la municipalité a décidé de maintenir un sens unique de circulation sur cette partie de l'avenue de la République.

Sur sa globalité, le chantier a permis la création du quai-bus en béton désactivé accessible PMR, la réfection de la bande de roulement, les aménagements paysagers, l'éclairage public, la pose d'un abribus, le génie civil pour un panneau d'information et pour la vidéoprotection qui viendra prochainement compléter le dispositif en place sur la commune. Sur le trottoir opposé, un cheminement piétonnier en enrobé a été conçu, séparé de la route par une bande engazonnée pour rester en accord avec les voies communales voisines. Des dossiers de subventions ont d'ailleurs été préparés afin de rénover les trottoirs sur la partie restante de l'avenue.

**Coût total de l'opération : 277 000 €**

**Aides : Département (31 138 €) - Région (54 197 €)**

Depuis le mois de mai, les bus ont repris leurs arrêts normaux au niveau de l'avenue de la République, les quais sont en fonctionnement pour les lignes régulières et scolaires... Les lycéens se sont appropriés ce nouveau site qui change intégralement l'image du quartier.

## LA MURE EN PATRIMOINE

### S.P.P.M : UNE ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE PHOTOGRAPHIQUE MATHEYSIN



1900 - Fontaine du Breuil et place Pasteur.

L'association S.P.P.M a été créée le 31 décembre 2007 afin de collecter un maximum de photos anciennes de La Mure et de la Matheysine, dans un but **d'enrichir les collections du Musée matheysin**, en partenariat avec l'association des Amis du Musée.

Présidée depuis ses débuts par Roger Gaio, l'association joue un rôle primordial dans la mémoire de notre patrimoine, en numérisant des clichés d'époque tout en effectuant un travail de recherche auprès de la population afin de récolter ce gisement d'histoire locale.

Actuellement, **environ 3 000 photos ont déjà été scannées et enregistrées** : des photos de classes, de commerces, de paysages, de fêtes, de monuments...

Si vous possédez d'anciens clichés (1890 à 1980) de La Mure et des environs, vous pouvez vous présenter à l'atelier de Roger Gaio, 10 Grande rue à La Mure, afin de les scanner immédiatement sur place sans avoir besoin de les confier plus longtemps. **Vous contribuerez ainsi à la sauvegarde de notre histoire locale.**

**Un projet en discussion** : l'association souhaite organiser une projection de photos anciennes au cinéma-théâtre de La Mure... Une séance particulièrement réclamée par la population. Nous l'attendons avec impatience !!

#### Contact et renseignements :

Sauvegarde du Patrimoine Photographique Matheysin  
10 Grande Rue  
Roger GAIO [roger.gaio@orange.fr](mailto:roger.gaio@orange.fr)  
04 76 81 08 04

# Toute transformation, construction, rénovation... nécessite une autorisation !!

***Vous envisagez la construction d'une maison, d'un abri de jardin, d'une véranda, l'installation d'une piscine, la pose d'une clôture, la transformation d'un local commercial en habitation, l'ouverture d'un commerce, une démolition... Vous souhaitez rénover votre propriété (isolation, ravalement de façade, aménagement des combles, modification d'accès, couverture, changement des menuiseries...) ? Toutes ces interventions sont réglementées et nécessitent d'obtenir une autorisation de la Mairie.***

Afin d'avancer aux plus vite dans votre projet et entreprendre sereinement vos travaux **n'hésitez pas à contacter** au préalable **le service urbanisme de la ville qui vous guidera**. Pour information, l'intégralité de notre **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** est consultable et téléchargeable sur le site [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)

Toutes les informations en matière d'urbanisme ainsi que les divers formulaires sont également disponibles sur le site du gouvernement :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319)

**Attention**, en cas de non-respect des règles, le contrevenant peut s'exposer à des sanctions notamment financières.

## INFOS PRATIQUES ET CONTACT

Service Urbanisme de la Ville De La Mure  
Hôtel de Ville - Place de la Liberté - 38350 LA MURE  
(Entrée du service au RDC par l'arrière du Bâtiment)  
04 76 81 50 67

[sylvie.arnaud@mairiedelamure.fr](mailto:sylvie.arnaud@mairiedelamure.fr)

## OUVERTURE AU PUBLIC

*Lundi* de 9h00 à 12h00 : sur Rdv l'après-midi  
*Mercredi* de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30  
*Jeudi* de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30



## Modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Afin d'ajuster certaines mesures réglementaires visant à préserver le commerce en centre-ville, renforcer la protection de notre patrimoine, aider à l'amélioration de notre cadre de vie... L'équipe municipale a décidé, par arrêté du 01/07/2021 le lancement d'une procédure de modification de notre PLU.

Vous serez invités si vous le souhaitez, à participer à l'élaboration de ce projet par la transmission de vos remarques ou suggestions dans le cadre de l'enquête publique qui devrait se dérouler à l'automne 2021. L'information et le calendrier des permanences du Commissaire enquêteur seront diffusés par voie d'affichage, voie de presse, sur le site internet de la ville (rubrique « Urbanisme ») et dans un prochain bulletin municipal.

## Etablissement Recevant du Public (ERP)

L'aménagement d'un commerce, ou la rénovation d'un commerce déjà existant doit faire l'objet d'une **demande préalable d'Autorisation de Travaux** à déposer auprès du service urbanisme.

Attention il s'agit d'une procédure longue, afin de vérifier la conformité du projet avec les règles d'accessibilité et de défense incendie, les services de la DDT et du SDIS sont consultés. **Le délai d'instruction prévu par le code de la construction et de l'habitation est de 4 mois.**

## Besoin d'aides ?

Vous êtes locataires, propriétaires occupants ou bailleurs, investisseurs... Vous avez besoin d'informations sur les démarches et aides financières à votre disposition pour l'acquisition, la rénovation de l'habitat, pour vous aider à régler une situation d'habitat indigne, adapter votre logement à votre situation de handicap ou faire des économies d'énergie...

Les organismes suivants sont là pour vous aider : [www.anah.fr](http://www.anah.fr), [www.adil38.org](http://www.adil38.org), [www.ageden38.org](http://www.ageden38.org), [www.soliha.fr](http://www.soliha.fr)

À une échelle plus locale :

■ **Plan d'aide au ravalement de façade de la commune de La Mure**

= Pour plus d'informations : service urbanisme de la mairie.

■ **Emmanuelle Courier-Joly (SOLIHA) architecte conseil pour la commune de La Mure, a pour mission de vous aider à mener à bien votre projet dans le respect des règles d'urbanisme.**

Les rendez-vous sont à prendre auprès du service urbanisme.

■ Pour des **conseils info énergie**, l'**AGEDEN** assure une permanence dans **les locaux de Matheysine Développement** – 20 rue du Génépi – ZI des marais – La Mure (38350).

Contact : [infos@ageden38.org](mailto:infos@ageden38.org) / [infos@infoenergie38.org](mailto:infos@infoenergie38.org) ou au 04 76 14 00 10.

■ Permanence de l'**ADIL** tous les seconds mercredis de chaque mois dans **les locaux de Matheysine Développement** – 20 rue du Génépi – ZI des Marais – La Mure (38350).

= Prise de rdv : 04 76 53 37 30.



Rue des Alpes.



Le giratoire à l'entrée nord.



La halle de la Grande Rue.

## Le Fleurissement... c'est de saison !!

**C'est toujours avec plaisir que les élus et services municipaux perçoivent les nombreux compliments et retours positifs sur le fleurissement de la ville.**

À La Mure, les idées de fleurissement sont proposées par la **commission municipale « Cadre de Vie »\***, présidée par **Anne Parola**. La mise en application et l'entretien sur le terrain sont effectués par l'équipe technique des espaces verts, forte de six agents permanents et enforcée par des saisonniers, **sous la responsabilité de Jacques Arnaud**.

L'objectif est de jouer sur **de nombreuses couleurs** tout en **conservant du volume** dans les massifs et jardinières.

Le principe vise aussi à s'orienter **vers plus de plantes vivaces** (notamment sur les massifs de l'axe principal) avec une durée

de fleurissement plus long, et qui sollicitent une moindre main d'œuvre car l'entretien et l'arrosage des espaces verts demandent déjà énormément de temps.

**Des nouveautés en 2021** : deux eucalyptus sur les marches de l'Hôtel de Ville, un nouveau fleurissement de la halle et du beffroi...

Cette année, La Mure a présenté un nouveau dossier pour le **concours des villes fleuries** ; un jury viendra visiter notre commune début septembre.

### Le budget sur l'année

- 16 200 € de fleurs
- 12 320 € de terreaux, engrais et gazons
- 1 830 € pour les sapins de Noël

\* **La commission cadre de Vie** : Anne Parola, Nadine Bari, Sylvie Brun, Xavier Ciot, Christophe Dappel, Marie-Claire Déchaux, Patrick Laurens, Denis Musard, Audrey Perrin.

### C'est quoi comme fleur ?



Nous vous proposons sur cette jardinière de la rue du Breuil de présenter quelques essences référencées dans nos massifs.

Nous trouverons aussi des **Agapanthes bleues** (vasque à l'entrée du cimetière), des **Cannas orange**, des **Mina Lobata**, des **Scaevolans blancs**, des **Cosmos blancs**, roses et violets, des **Bégonias Bertinii** (halle et beffroi)...

Travaux

# RÉFECTION DES BÂTIMENTS DE L'ÉCOLE DES BASTIONS

Il s'agit d'un projet d'envergure, inscrit comme **le plus gros programme d'investissement de cette année 2021** ; un chantier qui va traiter l'ensemble de l'isolation thermique des bâtiments de l'école des Bastions : groupe primaire et groupe maternelle.

Une première tranche réalisée en 2016 avait permis le changement des 220 fenêtres (pour 300 000 €).

**Cette année, les opérations sont les suivantes :**

■ **Changement de la toiture et isolation des combles** perdus : 2400 m<sup>2</sup> de couverture et 1 850m<sup>2</sup> de combles à traiter.

■ **Isolation des façades** par l'extérieur.

■ **Aménagements intérieurs** (accessibilité, blocs sanitaires, revêtements de sols thermoplastiques dans les classes).

■ **Ventilation des locaux** : les bâtiments sont actuellement dépourvus de ventilation adaptée ; la collectivité s'est engagée dans l'installation d'une ventilation mécanique contrôlée à double flux qui nécessite la pose de deux centrales d'air et de gaines de distribution.

**Le chantier s'élève en totalité à 1 180 000 € TTC.**

De conséquentes subventions sont obtenues pour environ **786 000 €** (Département, Région, Bonus relance de l'Etat).



Les travaux ont commencé le 28 juin dernier.

Après récupération de la TVA, **l'autofinancement pour la ville de La Mure sera de 216 000 €**. Une très belle opération financière pour la commune.

Pour information, un autre gros chantier débutera cette année à La Mure : la **réfection des bâtiments du Centre Aéré des Trois Saules**, pour un montant de travaux s'élevant à près de **600 000 €** et un autofinancement de la ville de 110 000 €.

# UNE NOUVELLE CHEFFE AU CENTRE DE SECOURS DE LA MATHEYSINE



Passation de commandement le 30 avril 2021.



Capitaine Emmanuelle Bertagnin.

La passation de commandement s'est tenue le vendredi 30 avril 2021 au centre de secours de la Matheysine à La Mure. La **capitaine Emmanuelle Bertagnin**, nouvelle cheffe de centre, a pris la relève du lieutenant Hervé Mahieu, parti en retraite. La cérémonie s'est déroulée sous la présidence du **Contrôleur Général André Benkemoun**, directeur départemental du SDIS de l'Isère, en présence du **Colonel Jacques Perrin**, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, du **Lieutenant-colonel Pascal Cognet**, chef du groupement sud, et d'**Éric Bonnier**, maire de La Mure.

Portrait

**Emmanuelle Bertagnin a grandi sur la Côte d'Azur. En 2003, après un Deug de sciences, elle s'oriente vers une formation d'ingénieur en prévention des risques à Polytech Grenoble.**

C'est durant ce cursus qu'elle découvre la Matheysine en pratiquant de nombreux sports notamment la planche à voile au lac de Laffrey.

Un fois diplômée, elle débute sa carrière professionnelle à Cannes où elle présente avec succès le concours externe des officiers des sapeurs-pompiers en 2008. Après sa formation à Aix-en-Provence, elle est affectée à la caserne de Seyssinet-Pariset, puis à Grenoble.

En 2019, après admission au concours interne, elle est nommée au grade de capitaine de sapeurs-pompiers.

Nous souhaitons la bienvenue au capitaine Bertagnin, et tous nos vœux dans la prise de ses nouvelles fonctions en Matheysine.

# INFORMATION DES SERVICES : QUELQUES RAPPELS UTILES !

## APPLICATION POLITEIA FRANCE



Rappel : gardez le lien avec la ville de La Mure en **téléchargeant l'application** sur téléphone mobile type « smartphone ».

→ Téléchargez "POLITEIA FRANCE" sur App Store ou sur Google Play.

→ Sélectionnez « LA MURE » dans la rubrique "choisir un organisme".

Création d'un compte par chaque utilisateur, aucune récupération de données personnelles n'est possible. Grâce à cette application vous pourrez **recevoir une notification** lorsqu'une information est publiée par la commune de La Mure (événement, information urgente, animation...).

## UN NOUVEAU GUIDE DES ACTIVITÉS



C'est un document souvent demandé par des familles ou des nouveaux arrivants afin de connaître le panel d'activités sportives et culturelles proposées à La Mure.

Ce nouveau guide a été réalisé en partenariat avec la commune de Susville pour ses activités de la Maison Pour Tous ; il répertorie ainsi **l'ensemble des associations et activités sportives et culturelles sur nos deux communes, avec coordonnées et contacts.**

Comportant 36 pages, il sera prochainement distribué dans toutes les boîtes

à lettres muroises et restera disponible en mairie.

Guide réalisé par les **commissions municipales « Sport » et « Culture & Patrimoine »** de la ville de La Mure.

## MEDIATION FAMILIALE

Un nouveau service de médiation familiale, s'est installé à La Mure : il est accueilli au Centre de planification, 63A rue des Alpes. Ce service s'adresse à l'ensemble des habitants de La Mure, du plateau Matheysin et du Trièves.

Sarah Pousse, médiatrice familiale diplômée d'État, vous y accueille, **le lundi et le mardi, sur rendez-vous.**

Rupture, séparation, divorce, conflit au sein de la famille, vous rencontrez des difficultés de communication et d'organisation ? La médiation familiale vous propose un espace de parole et d'échange pour améliorer la communication et vous permettre de trouver ensemble dans un climat de confiance, des solutions mutuellement acceptables qui prennent en compte les besoins de chacun.

Le médiateur familial est un tiers impartial et neutre, respectueux de la confidentialité qui propose un autre lieu, où parler de ce qui fait conflit vous amène à trouver des réponses concrètes à vos préoccupations.

### Association Pacifique Airline.

Sarah Pousse médiatrice familiale  
Sur rendez-vous au **07 69 45 46 15**  
63 A, rue des Alpes - 38350 La Mure  
[mediation.grenoble@gmail.com](mailto:mediation.grenoble@gmail.com)



## PROF EXPRESS

Le **soutien scolaire en ligne** « Prof Express » est toujours disponibles, **le contrat avec la plateforme est renouvelé pour trois nouvelles années** ; tous les élèves murois, du CP à la terminale, peuvent bénéficier gratuitement de ce service en ligne.

La plate-forme donne accès à :

- des fiches de cours,
- des exercices d'entraînement, de perfectionnement,
- de la documentation en ligne avec une multitude de ressources pédagogiques,
- la possibilité de joindre un documentaliste ou un professeur par téléphone ou visioconférence.

→ Des plaquettes sont disponibles en mairie.

Pour s'inscrire :

[www.soutienscolaire-la-mure.com](http://www.soutienscolaire-la-mure.com)

Pour tout renseignement sur les inscriptions : **02 49 62 20 20** (lundi au vendredi de 9h à 17h).

Envoyez vos coordonnées à : [code@profexpress.com](mailto:code@profexpress.com)

# LA MISSION LOCALE ALPES SUD ISÈRE

**POUR LES JEUNES 16-25 ANS**

Information / Orientation  
Formation / Emploi  
Vie Quotidienne

La Mission Locale de La Mure consiste à accompagner les jeunes de la Matheysine dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.

Depuis le début de la crise sanitaire, les conseillers constatent pour la première fois une diminution du nombre de jeunes osant pousser les portes de la structure !!

Cette situation paraît inquiétante, car de plus en plus de jeunes décrochent de leur scolarité vers l'âge de 19 ans, et ces jeunes sans accompagnement finissent par devenir des « invisibles » avec un risque d'isolement ou de délinquance.

Il est donc important que les parents connaissent aussi l'existence de la Mission Locale qui peut aider les jeunes sur notre territoire et intervenir sur **l'emploi, le retour à la scolarité, l'accès à la formation, la santé, la mobilité...**

Les conseillers sont des spécialistes de l'orientation et de la formation du jeune public.

A la Mission Locale, vous bénéficiez d'un suivi gratuit et personnalisé, de conseils de professionnels, de rencontres avec des employeurs, des aides de l'Etat ou de la Région...

C'est aussi obtenir des facilités pour l'accès à la culture et aux loisirs, des aides et conseils sur l'hébergement et le logement, des informations sur l'accès aux droits et aux soins...

### ANTENNE DE LA MURE :

20 Rue du Genépi – ZI des Marais – 38350 La Mure  
**04 76 30 30 90**



## ÉTAT-CIVIL

15 FÉVRIER AU  
23 JUILLET 2021

## Naissances

Lélio PROCURA, Liya ALVES DARDAILLON, Lilou MATHIEU, Inaya BENSALAM, Houria BENABDALLAH, Lea VOTO, Angéline BOREL, Nehla BERTOLI AMARO, Daniel SULE GAVIN OSADYANE, Houria BENABDALLAH, Jean NUEL, Hilona BOON, Ambre ZILIOOTTO, Mathys GUIGNIER.

## Mariages

Haci-Mehmet BASCEME et Elif OZKAN, Loïc MISCORIA et Pascale SUDRE, Frederick DUBOIS-CHABERT et Natacha DEVIS, Eric BASTROT et Sabrina FAKID, Mario BOON et Sandra BERNABEU.

## Décès

Marie-Josèphe BOREL v. MICHON, Andrée CAILLET v. DELOMPRE, René DRUCKÉ, Edmond BERNARD, Paulette SAYETTAT v. KAPTURKIEWIEZ, Lucien HENRY, Héliane CHION ép. DAL MOLIN, Berthe DARIER CHATELAIN v. SIMIZ, Eliane PAULIN, Yvonne DEVAUX v. BEERENS, Christiane VIVANCE ép. BARRUEL, Henriette ROCHE v. BASSET, Abdelkrim BEKKAL, Roland COFFEE, Marcelle COCUZZA v. CAVALLI, Gilbert SERME, Renée CONTARD v. PICHAND, Serafina RIGGI v. BALLOCH, René GERMAIN, Pierrette MARCHETTI v. ZUK, Madeleine REYMOND v. CHEVALIER, Odette GIRARD v. ARIBERT, Victor BERT, Cataldo MISTRULLI, Alice COMBE v. SANTULLI, Annette ARBRUN v. DOMENGET, Henri BEAUP, André PICHAND, Chantal CASSAGNE ép. HERNANDEZ, Marie-Ghislaine GERMAIN-BONNE, Joseph TEMPLIER, Vera ZEWULKO v. PIETRA, Ginette ROSSI v. MAZET, Gisèle ISTIER v. ARNAUD, Régine BURLET, Ginette BARET v. BESSON, Maurice VIGNE, Marie VANIER, Agnès SERRE-COMBE, Eugénia BODO v. MEGIA HERNANDEZ, Georgette CALY v. FÈGE, Marie JOUBERT v. GUÉRIN, Andrée TAGNARD v. DUCLOS, Giuseppe BLASUTTO, Gilbert TROUSSIER, Robert BOUTEILLON, Paulette CLEMENT v. TROUSSIER, Charles VILLARD, Henri VALLINO, Marthe HUISMAN v. PUGNALE, Colette RICHARD v. VARREAU, Robert SAUZE, Maria ALFANO v. ONIDA, Renée VIVANT v. MARTINET, Marie KAPPELLER v. JORQUERA.



Le parvis de la nouvelle gare.

# Le Petit Train fonctionne depuis le 21 juillet

C'est un des événements phares de l'été, une très bonne nouvelle que nous attendions tous avec impatience... Le redémarrage du Petit Train de La Mure.

Après plus de deux ans de travaux sur l'ensemble des sites (gare de La Mure, quais de la Motte d'Aveillans, restaurant panoramique et belvédère des Grands Balcons...), ainsi que sur le matériel roulant, les locomotives d'origine, les caténaires électriques, les voies ferrées, les passages à niveaux... **Notre Petit Train a repris du service en accueillant ses premiers visiteurs le mercredi 21 juillet.**

La veille, un voyage inaugural était organisé par le Département et la Sté EDEIS en présence des partenaires, des financeurs, des élus et de la presse afin de découvrir les nouveaux aménagements des différents sites sur tout le parcours. Le beau temps était de la partie pour **une belle promotion d'un fleuron touristique de la Matheysine.**



Le train accueille ses premiers voyageurs.

Pour ce début d'activité, le train fonctionne du mardi au dimanche avec 3 voyages aller-retour par jour.

L'objectif est de proposer jusqu'à 9 voyages quotidiens en pleine saison.

2021 est une saison « test » qui permettra de régler tous les détails pour le meilleur fonctionnement possible de notre train.



Le Petit Train en circulation.

**Pour tout renseignement et billetterie en ligne :**

[www.lepetittraindelamure.com](http://www.lepetittraindelamure.com)



Une date pour l'inauguration officielle sera fixée après les vacances d'été, et un numéro spécial de notre journal municipal « Le Breuil » sera consacré à l'aboutissement de ce beau projet.

**Le Petit Train 2021... C'est parti !!  
Et ça fait plaisir !!**

# WWW.LAMURE.FR



Mais aussi...



Pôle d'animation de La Mure



Mairie de La Mure @Ville\_LaMure